

# FAIRE FACE À UN CONTRÔLE FISCAL



## Public concerné

Avocats, juristes, experts-comptables et collaborateurs de cabinets, responsable comptable ou financier

## Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Audrey Grail  
Juriste Fiscaliste

## Objectifs pédagogiques

- Anticiper un contrôle fiscal et identifier les opérations susceptibles de déclencher ou d'être audité dans le cadre d'un contrôle fiscal -
- Maîtriser les différentes étapes du contrôle fiscal et les recours à la disposition du contribuable

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, questions / réponses en cours de formation

## Contenu

- > **Séquence 1** : Les étapes préalables du contrôle
- > **Séquence 2** : Maîtriser et utiliser les garanties offertes au contribuable au cours de la vérification de comptabilité
- > **Séquence 3** : Identifier les principaux risques de redressement dans l'entreprise
- > **Séquence 4** : La conclusion de la vérification : la proposition de rectification et les garanties procédurales
- > **Séquence 5** : La procédure contentieuse

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



# FAIRE FACE À UN CONTRÔLE FISCAL

## Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

## Support pédagogique

- Powerpoint et présentation
- Textes et jurisprudences
- Cas pratiques

## Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation
- Cas pratiques

## Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

## Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

## Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



## Intervenant

Audrey Grail  
Juriste Fiscaliste

Fiscaliste, avec une pratique professionnelle de douze années acquises en cabinet d'expertise-comptable, en matière de fiscalité de l'entreprise et de fiscalité personnelle et patrimoniale.

## Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)  
Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.  
"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

**30 mn Séquence 1 : Les étapes préalables obligatoires**

**1h Séquence 2 : Maîtriser et utiliser les garanties offertes au contribuable au cours de la vérification de comptabilité**

5 mn Pause

**1h Séquence 3 : Identifier les principaux risques de redressement dans l'entreprise**

5 mn Pause

**45 mn Séquence 4 : La conclusion de la vérification : la proposition de rectification et les garanties procédurales**

5 mn Pause

**45 mn Séquence 5 : La procédure contentieuse**

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction  
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H